

# Complexe sportif Florian Lavergne

Auteur:Virgil DUMONT<cyber-



? Salle de  
**Gymnastique** de 1885 m<sup>2</sup> qui est composée :

- d'une aire réservée aux trampolines,
- de deux praticables destinés aux productions au sol,
- d'une aire importante conçue en fosses,
- d'une aire réservée aux différents agrès : poutres, barres asymétriques et fixes, sauts, anneaux, ?.



? Salle de  
**Karaté**

? Salle de  
**Judo** et d'  
**Aïkido**

? Salle de  
**Tennis de table**